

TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES ET DEVELOPPEMENT SECTORIEL EN COTE D'IVOIRE

Résumé analytique

La Côte d'Ivoire a enregistré de bonne performance économique au cours de dernières années. D'un point de vue structurel, les trois secteurs contribuent de façon importante à la croissance économique. En effet, en 2013 le secteur primaire a connu une croissance de 7,7% en raison de la mise en œuvre du Plan National de Développement du Riz, ce qui a contribué à un accroissement de la production de riz de 37%, de la bonne performance des productions de rente, en particulier le cacao du fait du renouvellement du verger. Le secteur secondaire, quant à lui, a enregistré une hausse de 9,1% grâce au dynamisme des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), de l'industrie manufacturière et du secteur de l'énergie. Le secteur tertiaire a enregistré la plus forte croissance (10,1%) impulsée surtout par le commerce et les services.

Les succès économiques récents enregistrés sont-ils le signe d'une véritable émergence économique? L'objectif du gouvernement est de renforcer cette performance en réalisant des taux de croissance élevés et jeter les bases d'une émergence à l'horizon 2020. Dans ce cadre, l'élaboration et la mise en œuvre du PND 2012-2015 devra contribuer à atteindre les objectifs de développement grâce à la mise en œuvre d'investissements publics structurants, au dynamisme du secteur privé, et à la mise en œuvre de réformes structurelles. Toutefois, une solide articulation entre les composantes du PND et la dynamique des réformes et le passage d'une croissance extensive et éphémère à une croissance inclusive et durable nécessite des transformations structurelles de l'économie ivoirienne.

L'objectif principal de cette étude est d'analyser les conditions, les déterminants, et les implications de la transformation structurelle, tout en évaluant sa contribution au développement sectoriel en Côte d'Ivoire. L'étude utilise une approche analytique en trois (3) étapes, à savoir (i) une revue documentaire: expérience des pays émergents, (ii) une analyse descriptive des évolutions économiques et sociales récentes de la Côte d'Ivoire et (iii) une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces permettant de tirer des leçons des expériences des pays émergents débouchant sur la proposition de mesures pouvant aider le pays à impulser des transformations structurelles significatives pour son émergence. Ce travail se fonde sur l'expérience des pays émergents comme le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine ou la Malaisie.

La transformation structurelle reflète le processus à travers lequel l'importance relative des différents secteurs et activités d'une économie change au cours du temps. Deux facteurs sont indispensables à l'enclenchement du processus de transformation structurelle. Le premier est l'impulsion de l'innovation dans les secteurs stratégiques. En l'absence de ce facteur, les moyens de décollage de l'économie sont insuffisants. Le second concerne l'accès des secteurs à forte

productivité aux facteurs de production afin de favoriser la diffusion des gains de productivité des secteurs stratégiques au reste de l'économie. Le rythme et l'ampleur des transformations structurelles dépendent de la stratégie de développement adoptée par les pays.

Ainsi, les travaux empiriques récents fondés sur l'expérience des pays précédemment évoqués indiquent que les déterminants majeurs de la transformation structurelle des économies émergentes sont la gouvernance macroéconomique, le leadership, la croissance inclusive, la promotion des exportations, le capital humain, l'innovation et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Toutefois, l'innovation représente le facteur essentiel des transformations structurelles dans une économie.

Par ailleurs, les expériences du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine mettent en exergue la diversité des stratégies d'émergence et des performances économiques associées à chaque modèle de développement. Ainsi, plusieurs enseignements peuvent être exploités par la Côte d'Ivoire pour impulser des transformations structurelles dans le cadre de son développement économique et social, à partir des succès des pays émergents sélectionnés, comme le note Lin (2011).

Dans le cas spécifique de la Côte d'Ivoire, des données issues de différentes sources pour la période 1960-2010 ont permis de décrire l'état et la dynamique des transformations structurelles. Ainsi, plusieurs résultats ressortent de l'exploitation de ces données.

L'analyse de la répartition sectorielle de l'emploi indique que le secteur agricole concentre en moyenne 49,1% des emplois, le secteur des services 39,9% et l'industrie 11%. L'étude de la dynamique de la structure de l'emploi fait ressortir une stagnation de la part de l'emploi industriel sur la période 1996-2010, mais une réallocation de la main-d'oeuvre du secteur agricole vers le secteur des services. Cependant, cette dynamique ne favorise pas l'emploi des offreurs de travail qualifiés. En termes de valeurs ajoutées sectorielles, l'agriculture crée plus de 47% de la valeur ajoutée nationale tandis que les secteurs secondaire et tertiaire sont responsables respectivement de 24% et de 29% de la création de la richesse nationale.

La faiblesse et l'irrégularité de la croissance de la productivité des facteurs observés depuis 1981 ont empêché l'apparition des économies d'échelle et une accumulation substantielle du capital. La croissance non soutenue de la productivité des facteurs constitue un handicap sérieux pour la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. L'évaluation empirique de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par la méthode de décomposition des variations globales de la productivité apparente du travail confirme l'absence de transformations structurelles significatives sur la période 1996-2010.

Cette étude souligne que l'émergence économique de la Côte d'Ivoire nécessite un redémarrage du processus de transformation structurelle où l'industrie devra jouer le rôle de catalyseur. Dans ce contexte, l'augmentation soutenue de la productivité du secteur industriel représente le levier essentiel du processus de transformation structurelle, car au regard de l'expérience des pays émergents, elle favorise des complémentarités intersectorielles et la production sur place de biens d'équipement à faible coût et mieux adaptés aux usages locaux. L'amélioration de la productivité du secteur industriel est fortement tributaire du succès des activités de recherche et développement. Ainsi, pour impulser l'innovation dans le secteur industriel et favoriser sa diffusion dans toute l'économie, l'Etat ivoirien devra créer un cadre incitatif de soutien à l'émergence de pôles d'innovation. L'éducation étant le facteur moteur de la R&D, des efforts sont à fournir pour améliorer la qualité des formations et les adapter aux besoins présents et futurs du marché du travail dans la perspective d'une mutation des acteurs vers des compétences internationalement reconnues.

Par ailleurs, partant de l'expérience des pays émergents et de l'état de mise en œuvre du PND, ce travail recommande de:

☒ **Exploiter les avantages comparatifs pour développer le secteur industriel.** Le Brésil est parti de la culture du café pour asseoir une économie tirée par l'exportation des produits agroindustriels. La Russie a développé son industrie à partir de l'extraction du pétrole et du gaz.

☒ **Impulser l'innovation dans les sous-secteurs industriels générant de fortes externalités pour l'économie.** Le Brésil a accordé la priorité aux secteurs des semi-conducteurs, des logiciels, des produits pharmaceutiques et des biens d'équipement. La Chine a fondé son émergence sur la R&D et l'innovation dans les secteurs de production des principales exportations.

☒ **Mener la bonne gouvernance politique et économique.** Les réformes « pro-libéralisation » et « pro-business » de l'Inde ont assaini l'environnement des affaires ; le démantèlement progressif du strict régime d'économie planifiée a permis à la Chine de restructurer les secteurs public et privé de façon compétitive.

☒ **Adopter un plan stratégique d'innovation axé sur une vision de long terme.** C'est le cas au Brésil avec le Plan Sciences, Technologies et Innovations 2007-2010; l'Inde a décrété la décennie 2010-2020 "la décennie de l'innovation".

☒ **Mettre en place un partenariat solide entre l'Etat, le secteur privé, les institutions de R&D et la Société civile.** Au Brésil les plans d'innovation associent la communauté des chercheurs, les organismes de financement, les entreprises et la Société Civile, les administrations régionales et

locales. En Russie, l'Etat, le secteur privé et la Société Civile s'accordent pour définir les secteurs et les investissements prioritaires des Zones Economiques Spéciales.

☐ ***Développer des Systèmes Territoriaux d'Innovation en fonction des avantages et des atouts régionaux.*** Les pôles d'excellence des Etats du Brésil, les ZES et les Technoparcs de la Russie sont des exemples à mettre en avant.

☐ ***Assurer la cohérence et la coordination des plans nationaux et sectoriels de développement.*** En Inde, c'est la *Planning Commission* qui définit la vision stratégique. Le leadership de Deng Xiao Ping en Chine a assuré cette cohérence.